

Fiche d'inscription - Concours de Tanukis 2009

A retourner avant le 30 Septembre 2009, remplie et signée à :

ESIAL
Anim'Est Concours de Tanukis
193 av Paul Muller CS90172
54602 Villers les nancy

Ou par mail à :
contact@animest.net

Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Tel :	Fax :	E-Mail :
Comment avez-vous appris l'existence du concours ?		

Je souhaite participer au concours de Tanukis – Convention Anim'Est 2009, organisé par l'équipe organisatrice d'Anim'Est.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter toutes les conditions.

Je m'engage à faire parvenir par courrier à l'adresse sus citée avant le **30 Septembre 2009** ma fiche d'inscription dûment complétée, cachet de La Poste faisant foi, ou par courriel à l'adresse : contact@animest.net.

Je m'engage également à faire parvenir mes dessins que je souhaite faire entrer en compétition, au format numérique, par l'un des moyens qui me seront proposés lors de mon inscription au concours.

Date :

Signature (précédée de la mention manuscrite : lu et approuvé)

Règlement du concours de Tanukis

ARTICLE 1 – OBJET DU CONCOURS

Anim'Est est une convention sur le thème du manga, du jeu vidéo et de la culture japonaise organisée par des étudiants de l'Ecole des Mines de Nancy et de l'ESIAL. La huitième édition de cette convention se déroulera les 14 et 15 novembre 2009 au Palais des Congrès de Nancy.

Dans le cadre de cette nouvelle édition, nous lançons un concours pour la réalisation de Tanukis pour diverses utilisations par la suite. Ils pourront être présents sur divers supports tels que des cartons d'invitations ou des affiches publicitaires, par exemple.

ARTICLE 2 – CONDITIONS D'ADMISSION

Le concours est ouvert à toute personne physique ou morale.

ARTICLE 3 – CAHIER DES CHARGES

FORMAT

Chaque participant devra nous remettre son travail sous format numérique de manière à ce qu'il soit exploitable ensuite pour la réalisation de l'affiche. Pour cela, il est essentiel que nous recevions des travaux :

- Sachant que les dessins sont susceptibles d'être utilisés sur des supports de petit format, il est nécessaire d'avoir une précision du dessin adéquat, 400*400 minimum, mais un format vectoriel est préféré.
- Dont le format d'image soient facilement exploitable (psd (Photoshop), psp (Point Shop Pro) Si possible, nous acceptons et recommandons également les formats vectoriels.

THEME DES DESSINS

Chaque participant doit au minimum représenter 3 dessins de tanukis différents, vous pouvez très bien en faire plus de 3. Dans ces dessins, il doit y en avoir un abordant le thème des **cerisiers** et un second abordant le thème de l'**écolier**, ceux-ci sont obligatoires, pour les autres dessins aucun thème n'est imposé. Toutefois, il est admis que le dessin devra faire clairement référence à la culture japonaise et devra également respecter l'esprit de la convention Anim'Est.

ARTICLE 4 – MODALITES D'INSCRIPTION

Tous les participants au concours devront envoyer leur création accompagnée d'une fiche d'inscription dûment remplie et signée, ce qui nous permettra de contacter le gagnant en temps voulu.

Pour chaque œuvre présentée au concours, le candidat déclare en être effectivement l'auteur, le créateur ou l'ayant droit. Dans le cas de réalisation collective, le candidat qui la présente doit être titulaire, mandaté, de tous les ayants droits de propriété s'y rapportant, faute de quoi l'œuvre doit obligatoirement concourir sous le nom de tous les auteurs.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol des œuvres envoyées.

Il appartient aux intéressés de souscrire une assurance appropriée s'ils le souhaitent. Leur envoi se fera aux frais, risques et périls des candidats.

La totalité des éléments du dossier de candidature (Différents dessins + fiche d'inscription) doit être envoyé à Anim'Est avant le 30 Septembre 2009 pour que la candidature soit considérée comme valable.

Les dossiers d'inscription au concours de Tanukis d'Anim'Est doivent être adressés par courriel à : contact@animest.net ou par courrier à l'adresse :

ESIAL
Anim'Est Concours de Tanukis
193 av Paul Muller CS90172
54602 Villers les nancy

Toute œuvre présentée lors de ce concours pourra être affichée par Anim'Est dans le cadre de manifestations non commerciales en France et en étranger à compter du 30 Septembre.

L'auteur de l'œuvre primée accepte de céder tous ses droits sur cette dernière, elle devient alors la propriété exclusive d'Anim'Est.

ARTICLE 5 – CRITERES DE SELECTION

Le jury appréciera particulièrement :

- les œuvres présentant une qualité artistique réelle.
- les œuvres inspirées du style de dessin des mangas.
- Les œuvres présentant une grande créativité et reflétant un réel dynamisme.

ARTICLE 6 – JURY

Le jury sera constitué exclusivement des membres organisateurs de la 8ème édition de la convention Anim'Est. Le résultat du concours sera dévoilé lors du mois d'Octobre 2009.

ARTICLE 7 – PRIX

Le lauréat du concours gagnera deux entrées VIP donnants l'accès aux coulisses d'Anim'Est et le droit à des repas gratuits.

ARTICLE 8 – DISPOSITIONS DIVERSES

Par le seul fait de son inscription, le candidat souscrit intégralement au présent règlement, les réserves n'étant pas admises. Le jury a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au règlement. Ses décisions sont sans appel.

ESIAL
Anim'Est Concours de Tanukis
193 av Paul Muller CS90172
54602 Villers les nancy
e-mail : contact@animest.net
site web : www.animest.net